

5. Démocratie et pacifisme

En 2009, 1500 milliards de dollars ont été dépensés dans le monde entier pour l'armement, l'activité militaire et la guerre. Le vingtième de cette somme suffirait à atteindre les objectifs du Millénaire de l'ONU, et à réduire de moitié la pauvreté sur toute la planète. La « guerre contre le terrorisme » a également conduit à une restriction inadmissible des droits fondamentaux en sein de la société civile.

5.1 La politique de paix

L'augmentation massive des dépenses mondiales consacrées à l'armée durant ces dix dernières années est directement liée à la « guerre contre le terrorisme » - avec exactement l'effet contraire : elle réduit les chances de résoudre pacifiquement la situation au Moyen-Orient. Mais elle menace également les libertés et les droits des citoyens en Occident. La défense nationale au sens conventionnel et le service militaire obligatoire sont dépassés. La sécurité intérieure est assurée par les cantons et la police. Mais un des risques les plus importants pour la société est la diffusion à large échelle des armes à feu et le maintien de l'arme de service à domicile.

Les armées de masse sont devenues impossibles à financer, aussi un débat a lieu sur le redimensionnement de l'armée suisse. Il faut reconnaître que l'obligation de servir imposée à tous les jeunes hommes suisses n'a aucun sens si seule une petite partie des 40'000 conscrits annuels accomplit des tâches d'une réelle utilité.

Les exigences des Verts pour la prochaine législature :

- Le refus de tout engagement militaire à l'étranger – à moins qu'il ne se cantonne dans le cadre strict d'une mission conduite par l'ONU.
- La résiliation de la collaboration avec l'OTAN dans le cadre du « partenariat pour la paix ».
- La résistance aux tentatives toujours plus nombreuses de transformer le corps des gardes-frontière en une police fédérale opérant sur tout le territoire suisse.
- La lutte contre la militarisation de la sécurité intérieure.
- L'interdiction de conserver des armes militaires à domicile. Elles doivent être déposées dans les arsenaux sécurisés de l'armée.
- L'obligation pour les personnes voulant acquérir une arme de prouver qu'elle leur est nécessaire et qu'elles ont les compétences requises pour l'utiliser.
- L'abolition du service militaire obligatoire.
- La création d'un service civil sur base volontaire pour les hommes et les femmes.
- Un engagement plus déterminé de la part de la Confédération en faveur de la paix et contre la violence – à l'intérieur du pays et à l'étranger.
- Une participation active de la Suisse aux organisations internationales, en particulier l'ONU et le Conseil de l'Europe, qui favorisent la paix, la démocratie, le respect des différentes cultures et le développement durable.